

TTTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNN	NNNN	YYYYYYYYYY	
TTTT	UUUU	UUUU	RRRR RRRR	NNNN	NNNN	YYYYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN	NNNN	YYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN	NNNN	YYYY	
TTTT	UUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN	NNNN	YYYY	

" T U R N Y , N O T R E C O M M U N E "

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

VENIR A LA RECHERCHE DE SON PASSE :

Aujourd'hui : L'Eglise.

Jusqu'au VI siècle, elle n'avait guère été qu'une chapelle dont le fléau de la guerre obligeait sans cesse la reconstruction. En 1518, elle devait prendre les proportions imposantes d'un édifice digne de son objet. Mais son édification ne fut pas chose facile, car la terre de Turny est toujours humide. C'est pourquoi ses fondations sont très profondes ; assises sur des pièces de bois et d'énormes blocs de pierre, elles sont flanquées de murs de soutènement construits en talus à 2 ou 3 mètres sous terre. Un usage voulait que, lors de la construction d'une église, la nef soit à la charge des habitants et le choeur à celle du seigneur du lieu. Les deux écussons qui forment la clef de voûte des deux portes latérales conduisant à la sacristie, semblent indiquer que le seigneur de Turny a effectivement participé à cette construction. De même la grande ceinture noire tendue autour de l'église à l'intérieur des piliers, avec écusson sur chaque pilier, qui rappelait d'ordinaire la mort du seigneur ayant construit ou contribué à construire l'église, figure bien dans celle de Turny.

Commencée en 1518, l'église ne fut achevée que vers 1550 ...! Quelle somme de travail, de courage, de foi ont du fournir les constructeurs pendant 32 ans !

Mais la vue du chef-d'oeuvre, qu'est l'église de Turny, classée Monument Historique, et l'admiration dont elle fait l'objet à travers les siècles, a grandement prouvé la valeur de leurs efforts.

à suivre

EDITORIAL :

Amis de notre commune,

L'année 1984 est pour TURNY celle du renouveau et de l'espoir.

Elle marque le début de son réveil et elle nous apporte la preuve que la lente hémorragie qui durait depuis plus d'un siècle est enfin enrayée.

L'inexorable dépeuplement du bourg et des hameaux a cessé. L'arrivée de nouveaux habitants nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Avec amertume, il avait fallu voir fermer l'une après l'autre les classes de Linant, du Pays et même du bourg. Le regroupement pédagogique avec Chailley, avait évité à nos enfants de subir les inconvénients d'une classe unique, mais les avait exposés aux aléas des transports scolaires. Si pour des écoliers de plus de 6 ans, la fatigue des parcours quotidiens et l'éloignement du milieu familial ne peuvent avoir de conséquences fâcheuses, il en va tout autrement des plus jeunes. Or, à la prochaine rentrée c'est plus d'une trentaine d'enfants de 2 à 5 ans qui vont se trouver confrontés à ce problème.

Dès le mois de juin 1983, encouragé par les familles et soutenu par le Conseil Municipal, j'ai entrepris de faire percevoir à l'Administration la nécessité d'ouvrir une classe maternelle à Turny.

La récompense de ces efforts est arrivée il y a quelques jours, quand l'Inspection Académique nous a annoncé que Turny était retenue parmi les "ouvertures prioritaires", la décision définitive devant être connue en Mai.

C'est alors que nous aurons besoin de tous ; car si la Municipalité a su prévoir, lors du vote du budget, les moyens financiers à mettre en oeuvre pour mener à bien ce projet, les efforts et les idées de chacun sont nécessaires pour que cette ouverture soit une réussite.

Cette classe maternelle nous concerne tous et plus que jamais il faut s'unir pour construire l'avenir de TURNY.

Alain BROUSSEAU

SEANCE DU 2 DECEMBRE 1983

Le 2 décembre 1983 à 20 H 30 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf M. Santandreu, excusé, "sa convocation lui étant arrivée trop tard" (mercredi pour vendredi).

Secrétaire de séance : M. Foucher Jean-Marc.

Procès-verbal de la dernière séance : Après lecture, le procès-verbal de la séance du 27 octobre est adopté à l'unanimité. On y ajoutera que la caution de la salle du Foyer Socio-Educatif est portée à 500 F à compter du 1er janvier 1984.

Eclairage public : Le Maire donne lecture de la lettre à la société COMMUNELIEC, dénonçant le contrat d'avril 1980, pour non respect des engagements.

Le Conseil examine ensuite les offres faites par les sociétés DUBOST et T.P.I.L. pour l'entretien du réseau et pour l'installation d'une vingtaine de nouveaux postes, avant de passer au vote :

pour la Société DUBOST : 6 voix

pour la société T.P.I.L. : 7 voix

Un bulletin blanc.

Les Délégués du Conseil au Syndicat d'Electrification rurale rendent compte de la réunion du 24 novembre :

- le Syndicat accorde une subvention de 30 % par lampe avec plafond de 1200 F.
- Il réduira de 8 % à 7 % la surtaxe payée par les abonnés de la commune.

Le Conseil établit ensuite la liste des nouveaux points lumineux :

- Turny bourg : 1 lampe près du lavoir, chemin du Bourget,
1 lampe sur le chemin de Ronde,
réorientation de la lampe au carrefour du Bourget.
- Bas-Turny : 3 lampes en venant de Turny, C.D. 129,
1 lampe au carrefour de la Guide,
1 lampe au croisement C.D. 220 C.R.,
2 lampes en direction de St-Florentin.
- Le Saudurand 1 lampe direction Le Fays C.D. 220.

.../...

- Linant : 4 lampes au Gravon C.V. 5
 - 1 lampe aux Fontaines C.D. 112
 - 1 lampe en direction du Saudurand C.D. 220
 - 1 lampe chemin du Gravon
 - 1 lampe chemin derrière la cabine téléphonique
- L'Hôpital : 1 lampe début du C.V. 6
- Le Flays : 1 lampe chemin du transformateur.

Bâtiments & travaux :

- Le Conseil accepte le devis pour la démolition d'un mur frappé d'alignement au Saudurand, et le busage pluvial à Bas-Turny.
- Le Maire, après avis et accord de la commission Bâtiments & Travaux, informe le Conseil que c'est l'entreprise NININO qui a été retenue pour la modernisation des bâtiments de l'ancienne école de Linant et de la Mairie.
- Que la D.D.E. autorise l'implantation d'un abri bus sur le C.D. 129 à Bas-Turny, et l'implantation d'un "cédez le passage" sur le chemin à l'entrée du Bas-Turny.
- que la D.D.E a donné son accord et proposé une solution pour le problème de la source chez M. Poupart à Linant, aux frais du demandeur.
- que des marquages au sol seront effectués pour la sécurité des enfants.

Questions diverses :

- L'Association des Paralysés de France remercie tous les habitants de la commune pour la collecte des vieux chiffons.
- Le Conseil :
 - prend connaissance du calendrier des fêtes pour 1984,
 - autorise la vente de l'ancien thermocopieur, remplacé par un photocopieur Canon PC 20 prévu au budget supplémentaire de 1983,
- décide l'embauche d'un gestionnaire du Foyer Socio-Educatif, qui sera rémunéré sur la base de 4 heures par semaine,
- l'école des Transmissions de Montargis effectuera des manoeuvres sur la commune du 23 au 27 janvier 1984,
- Le problème des ordures ménagères devrait trouver une solution rapide, peut-être avec la ville de Saint-Florentin,

.../...

- des plantations seront effectuées :
 - des tilleuls sur la place de Linant,
 - des lauriers autour du transformateur du bourg,
 - un arbre près de la cabine téléphonique de Linant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.

SEANCE DU 23 FEVRIER 1984

Le 23 février 1984 à 20 H 30 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice.

Secrétaire de séance : M. VANNSON Jean-Pierre.

Après lecture, le Conseil adopte le compte-rendu de la dernière séance.

Impôts locaux 1984 : Le Conseil, sur proposition du Maire, décide de maintenir les taux d'imposition aux chiffres de 1981 :

- taxe d'habitation : 7,99 %
- taxe sur le foncier bâti : 11,75 %
- taxe sur le foncier non bâti : 47,70 %
- taxe professionnelle : 14,20 %

Vacations horaires des Sapeurs-Pompiers : Le Conseil fixe à compter du 1er janvier 1984, la vacation horaire au tarif suivant :

- Sous-Officiers : 35 F
- Caporaux : 31 F
- Sapeurs : 29 F

Indemnité d'Aide Technique D.D.E : Le Conseil est informé que la D.D.E porte à 3,30 F par habitant la somme que doit lui verser la Commune au titre de l'Aide Technique pour 1984.

Indemnité au Receveur Municipal : Le Conseil accepte de verser pour 1983 les indemnités suivantes :

- indemnité de gestion : 408 F
- indemnité confection des budgets : 200 F

Préparation du budget primitif 1984 :

- le Conseil fixe à 720 F le prix des concessions perpétuelles et à 240 F le prix des concessions trentenaires.

.../...

- Le Conseil décide que le montant total des subventions 1984 s'élèvera à 15 000 F, dont 8 000 F pour le Bureau d'Aide Sociale qui a donné plus de 90 % du colis des personnes âgées.
- Le Conseil estime que pour 1984, le traitement des ordures ménagères reviendra à 25 000 F (transport hebdomadaire et repoussage bimestriel).
- Le Conseil accorde à M. JUSTIN, à compter du 1er mars 1984, la prime de Garde-Champêtre à laquelle il a droit, soit 5 % de son salaire brut.
- Le Conseil donne son accord pour la convention piscine 1984 avec la ville de St-Florentin, au tarif de 4,75 F par enfant amené par la Commune.

Bois et Forêts :

- Le Maire informe le Conseil que les têtes de chênes de la parcelle 32 ont été vendues à M. Buisson pour 6 000 F.
- Le Conseil décide de confier à l'entreprise LENFANT le façonnage des affouages de la parcelle n° 8, pour 60 F le stère toutes charges comprises.
- Le Conseil propose de céder aux riverains des parcelles 27 et 30 aux Boudins, les bordures surplombant leurs champs au tarif de 10 F le stère, compte tenu du préjudice subi depuis plusieurs années.

Questions diverses :

- Le Conseil autorise le Maire à signer avec M. Dany GIORZA, la convention pour l'installation d'une conduite d'évacuation des eaux pluviales.
- Le Conseil décide l'installation d'une cabine téléphonique devant la salle du Foyer, l'installation d'un éclairage extérieur du Foyer, et la sonorisation de la salle.
- Le Conseil propose l'implantation de bornes protégeant la place de l'Eglise.
- Lecture d'une lettre de mise au point de M. Raoul Dubois concernant le bulletin municipal n° 3.

Séance levée à 23 H 20.

COMMISSION DES LISTES ELECTORALES :

La Commission des listes électorales s'est réunie le 13 janvier 1984 pour établir la liste définitive des inscriptions et radiations à porter sur les listes électorales de la commune de Turny.

Yves PESCHEUX

.../...

SEANCE DU 14 MARS 1984 :

Le 14 mars 1984 à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain Brousseau Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf MM Jarousse et Santandreu excusés. Assistaient également à cette séance, Mme Mazet Receveur Municipal et M. Jeangérard Secrétaire de Mairie.

Secrétaire de séance : Mme Gisèle Corgeron.

Procès-verbal de la dernière séance. Après lecture par le Maire, il est adopté à l'unanimité en ajoutant sur le registre la dernière phrase.

Budget primitif 1984 : Etablies d'après les suggestions de la Commission des Finances, les propositions du Maire avaient été communiquées à tous les Conseillers plusieurs jours auparavant. C'est pourquoi il a été rapidement voté à l'unanimité. Recettes et dépenses sont en équilibre.

- section de Fonctionnement : 1.143.052 F
- section d'Investissement : 259.133 F

Ce vote a été suivi d'un exposé de Mme Mazet sur les principaux documents, sur la fiscalité municipale, sur les budgets, sur la dotation globale d'équipement, sur le compte administratif du Maire et le compte de gestion du Receveur. Le Conseil a procédé ensuite à la répartition des subventions 1984.

- bureau d'Aide Sociale	: 8.000 F
- Comité des Fêtes	: 2.500 F
- lutte contre le cancer	: 800 F
-Mutuelle du Trésor	: 350 F
- Mutilés du travail	: 350 F
- Chambre des Métiers	: 240 F
- Aide ménagère à domicile	: 800 F
- S.P.A	: 300 F
- Moto-Club	: 500 F
- Maison Familiale Rurale de Champeaux	: 240 F
- sclérosés en plaques	: 350 F
- myopathie	: 350 F

Plan d'Occupation des Sols : Par 12 voix contre 1, le Conseil décide l'établissement d'un P.O.S. simplifié, permettant de définir les zones constructibles, les zones agricoles, les zones forestières et les zones à protéger. Il désigne en outre les personnes à associer à l'élaboration de ce P.O.S.

Eclairage public : Le Conseil examine deux devis concernant le changement du poste de commande du Pays, et deux devis concernant le remplacement d'une lanterne hors d'usage au Saudurand. Il décide de retenir les solutions les moins onéreuses.

Concert du 19 mars : Le Maire rappelle au Conseil que la Rocarmance et l'Harmonie Municipale de St-Florentin donneront un concert à la Salle Communale le dimanche 19 mars à 16 H.

Fête Patronale : Elle est fixée aux 26 et 27 mai. Ne pouvant organiser une course cycliste, certains Conseillers ont proposé un match de foot-ball pour animer le dimanche après-midi.

La séance est close à 22H45 après que le Conseil ait accepté à l'unanimité que le compte-rendu de cette séance soit publié dans le prochain bulletin municipal sans lecture préalable.

.../...

COMMISSION DU FOYER SOCIO-EDUCATIF :

Réunie mercredi 21 mars à 16 heures, elle s'est déroulée avec le concours de Mme BILLEBAULT gestionnaire de la salle. L'an passé, avec l'ancien règlement, la salle a coûté près de 20.000 F, bénéfice déduit, à la commune.

Depuis janvier, le paiement de l'énergie électrique en plus de la location, (près de 250 F par location), a permis à la commune, sans augmenter les prix, de diminuer le déficit annuel. En outre, le paiement par le locataire du nettoyage, permet d'obtenir une salle toujours correcte sans avoir recours aux Employés Communaux.

La Commission a ensuite envisagé les modifications à apporter pour que notre salle puisse donner entière satisfaction :

- agrandissement de la cuisine,
- percement d'une porte de service,
- réfection du meuble évier,
- reprise du système chauffage-ventilation,
- éclairage extérieur,
- sonorisation fixe.

A la suite de plaintes de voisins, la Commission envisage d'interdire le stationnement sur la partie étroite de la route de Boulay et de faire un passage reliant la salle au Chemin de Ronde où le stationnement ne poserait pour l'instant aucun problème.

Alain BROUSSEAU

COMMISSION DES PERSONNES AGEES :

La Commission s'est réunie le mercredi 21 mars 84 à 17 heures en présence de M. Brousseau, Mme Corgeron et des Membres de la Commission.

Mme Veillant, interprète des participants, nous a fait un petit compte-rendu du fonctionnement du "Club".

Les personnes du 3ème âge qui se réunissent le jeudi après-midi, envisagent la possibilité d'organiser un repas ce printemps.

Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'être à la retraite pour participer à ces réunions. Toutes les personnes sympathisantes y sont les bienvenues.

Plusieurs possibilités de séjour seront offertes au Club dans les mois à venir : séjour à la neige - séjour sur la Côte pour mars 85.

Ceux-ci seraient de courte durée, offerts à des prix intéressants.

Dans l'immédiat, les prochains rayons du soleil seront les bienvenus et nous permettront de faire quelques promenades, jouer aux boules, etc

Michèle CHALLANCIN

COMMISSION FETES & LOISIRS :

Dimanche 18 mars, nous recevions dans la salle des fêtes, l'Harmonie et la Rocarmance de St-Florentin.

Après avoir fait le tour de Turny, les musiciens donnaient un concert sous l'autorité de M. Bussines, Directeur. Chaque morceau était agréablement présenté par M. Montandon, Président de la Fanfare.

Nous les remercions bien sincèrement, ainsi que toutes les personnes venues les écouter.

Jean-Marc FOUCHER

.../...

COMMISSION DES TRAVAUX :

La Commission des Travaux s'est réunie le 10 février 1984 pour étudier et proposer à la prochaine réunion du Conseil Municipal, la liste des travaux à envisager et en prévoir le financement sur le prochain budget 1984. Les principaux travaux retenus sont les suivants :

- Bâtiment communal attenant à la gauche de la poste :
 - réfection de la toiture, renforcement des charpentes, mise en place d'un support sous la grosse poutre afin de soulager le mur porteur.
- Logement de l'instituteur de l'Ecole des Filles de Turny.
- La commune n'étant plus tenue de fournir un logement aux enseignants, des travaux d'entretien et de réfection sont envisagés pour une prochaine location éventuelle.
- La création d'une classe maternelle, dont l'ouverture est subordonnée à la décision de l'Education Nationale, nous conduit à examiner les travaux susceptibles d'être entrepris. L'école des Filles serait aménagée en classe maternelle et celle des Garçons reprendrait les cours élémentaire.

Yves PESCHEUX

COMMISSION DES FINANCES :

Réunie le 10 février 1984, la Commission des Finances a pris connaissance des propositions de la Commission des Travaux. En fonction du budget à leur consacrer, elle a déterminé un ordre de réalisation dans les travaux.

- Aménagement du logement de l'école des Filles :
Révision de la toiture. En vue de sa location ou de son occupation par la personne nommée à la classe maternelle : 20.000 F.
- Travaux au Foyer :
Agrandissement de la cuisine, sonorisation, chauffage, éclairage extérieur, budget déjà prévu au supplémentaire de 1983.
- Toiture de la sacristie :
Détériorée à la suite d'une chute de pierres, la sacristie a été mise hors d'eau rapidement, mais l'ensemble est à revoir : 2.600 F.
- Fossé à Linant :
Ce fossé recueillant les eaux d'écoulement de plusieurs routes, sera busé par le personnel communal : 1.500 F.
- Travaux de busage :
Suite à l'accord passé avec MM. Giorza et Fourrey, la commune effectuera les travaux auxquels elle s'est engagée : 4.000 F.

.../...

Ecole Maternelle :

Abaissement du plafond, sanitaire, peintures et divers aménagements à entreprendre dès la confirmation de l'ouverture de la classe :

70.000 F pour travaux - 20.000 F pour mobilier.

Si l'ouverture de la classe devait être repoussée, ces travaux seraient remplacés par la révision, toiture et charpente, de la maison dite "de l'ancien cadastre" place de Turny et busage à Linant (écoulement sur la chaussée d'eaux pluviales et de source).

Achat de matériel :

Il est envisagé l'achat d'un matériel mis à disposition des cantonniers pour effectuer leur travail : 4.000 F.

Eclairage public :

Entretien et aménagement du réseau : 35.900 F.

Les sommes indiquées sont des prévisions ; elles ne correspondent ni à des factures, ni à des devis.

Gisèle CORGERON

ASSOCIATION CLUB MOTO :

Avec un peu de retard, l'association sportive Club Moto offre ses vœux pour l'Année 1984 aux habitants de la commune par la voix du journal d'information. Le Club Moto a 18 mois d'existence et se porte bien. En ce moment le terrain de cross (sport moto) est fermé pour cause de mauvais temps. Dès qu'il fera beau temps nous reprendrons nos activités.

Répondant à des questions qui m'ont été posées par certaines personnes au sujet de l'entretien du terrain, qui paie les frais des travaux ?

L'association elle-même avec ses revenus (cartes adhérents, bénéfice de vente de boisson et dons). Aucune dépense n'est engagée par la commune.

Nous remercions M. Santandreu, M. Claude Chérest qui nous ont prêté du matériel gratuitement pour nos travaux, ainsi que M. Dany Giorza qui nous a fait don de ballots de paille.

Quant à nos crossmen en ce moment ne font pas de moto, mais une, deux, comme les hirondelles au printemps seront de retour spectateurs, crossmen, vélocross, au premier rayon de soleil. Nous vous donnons rendez-vous sur le terrain.

Pour l'Association, la Trésorière : Andrée GIORZA

.../...

COMITE DES FETES & FOYER RURAL :

Dans ce premier bulletin 1984, le Comité des Fêtes & Foyer Rural de Turny vous présente le résultat de ses activités en 1983.

	<u>SOLDE</u>	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
- Harmonie du 20.03.83	- 177,20		177,20
- Fête Patronale 28 et 29.05.83 ..	4.938,99	11.060,-	6.121,01
- Buffet campagnard 25.06.83	1.204,98	5.535,-	4.330,02
- Feu d'artifice 13.07.83	380,05	1.340,-	959,95
- Bal d'Automne 15.10.83	1.649,14	7.485,-	5.835,86
- Noël des enfants	- 8.134,90		8.134,90
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	- 138,94	25.420,-	25.558,94
- Subvention communale	2.500,-	2.500,-	
- Dons	250,-	250,-	
- Achat platine disque	- 890,-		890,-
- Assurances divers	- 814,20		814,20
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	906,86	28.170,-	27.263,14

En caisse au 31.12.82 : 3.959 F 40

En caisse au 31.12.83 : 4.866 F 26

Ce solde permettra de réaliser en 1984 les manifestations suivantes, afin de pouvoir offrir aux enfants un Noël encore plus beau et de participer de nouveau aux colis des personnes âgées.

Programme 1984 :

- le 4 février : couscous dansant
- le 10 mars : Bal de carnaval
- les 26, 27 mai : Bal et Fête Patronale
- juin : sortie vélo avec pique-nique
- 22 juillet : kermesse
- 13 octobre : bal d'automne
- 18 novembre : concours de cartes
- 16 décembre : Noël des enfants.

Le Comité des Fêtes a pour seul but, en collaboration avec la Municipalité, d'animer au mieux notre commune. Ses 17 membres souhaitent que d'autres personnes ayant des idées ou envie de faire quelque chose, viennent se joindre à eux.

le Président : HOCHEREAU Roger

.../...

ETAT-CIVIL :

Naissances : - Thomas LANCRAY, né le 26 novembre 1983 à Auxerre,
- Benjamin GRISON, né le 20 décembre 1983 à Migennes,
- Nicolas GRIGIS, né le 7 janvier 1984 à Migennes,

Nos vives félicitations aux parents.

Mariage : - Isabelle GUESNEY et Gilles MARIUS le 7 janvier 1984 à Turny.

Toutes nos félicitations aux familles et tous nos voeux de bonheur aux mariés.

Décès : - M. Adrien GRIZARD le 18 décembre 1983 à Montcresson (Loiret),
(né le 28.03.1929)
- Mme Veuve TAORMINA, née Anna FRONTERA, le 11 janvier 1984 à Turny (née le 10.02 1894)

Nos sincères condoléances aux familles.

PERMANENCES MAIRE & ADJOINTS :

les mercredis de 17 H à 19 H

les samedis de 10 H 30 à 12 H

- 21.03 - A. BROUSSEAU
- 28.03 - A. BROUSSEAU
- 4.04 - J.M. FOUCHER
- 11.04 - G. CORGERON
- 18.04 - J.M. FOUCHER
- 25.04 - J.M. FOUCHER
- 2.05 - A. BROUSSEAU
- 9.05 - G. CORGERON
- 16.05 - J.M. FOUCHER
- 23.05 - A. BROUSSEAU
- 30.05 - G. CORGERON
- 6.06 - A. BROUSSEAU
- 13.06 - G. CORGERON
- 20.06 - A. BROUSSEAU
- 27.06 - A. BROUSSEAU
- 4.07 - G. CORGERON
- 11.07 - J.M. FOUCHER

- 24.03 - G. CORGERON
- 31.03 - Y. PESCHEUX
- 7.04 - A. BROUSSEAU
- 14.04 - Y. PESCHEUX
- 21.04 - G. CORGERON
- 28.04 - Y. PESCHEUX
- 5.05 - J.M. FOUCHER
- 12.05 - Y. PESCHEUX
- 19.05 - G. CORGERON
- 26.05 - Y. PESCHEUX
- 2.06 - Y. PESCHEUX
- 9.06 - G. CORGERON
- 16.06 - Y. PESCHEUX
- 23.06 - J.M. FOUCHER
- 30.06 - Y. PESCHEUX
- 7.07 - J.M. FOUCHER
- 14.07 - PERIE

.../...

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE :

Club du 3ème âge :

Chaque jeudi, à partir de 14 H, dix à 20 retraités se retrouvent au Foyer communal. Conversations, belote, nain jaune, mille-bornes, les occupent selon leur goût.

Souvent, une petite collation clôt cet agréable après-midi que quelques-uns terminent par une visite à la bibliothèque.

Les membres de la Commission des Personnes Agées passent quelquefois dire un petit bonjour ou apporter une friandise.

28 personnes, auxquelles s'étaient joints M. Brousseau, Mme Corgeron et la Commission, ont participé le 23.11 à la réunion de mise en route de cette activité.

Ces mêmes membres ont participé à l'après-midi "galette des rois" où quatre reines (le sort en a voulu ainsi) ont eu le plaisir de choisir leur roi ! Des refrains repris ensemble, des chansons de toujours ont mis un peu de joie au coeur de chacun.

Toutes personnes ayant quelques heures de loisir peuvent, sans hésiter, passer par "là" le jeudi après-midi. Elles seront les bienvenues.

Gymnastique :

Plusieurs personnes de la commune souhaitent se retrouver pour pratiquer le yoga et la gymnastique douce. Le groupe déterminera le jour et l'heure de ces rencontres. D'une durée d'une heure, elles auraient lieu dans la petite salle du Foyer.

Les personnes intéressées doivent contacter Mme Nicole VIELLANT : Tél. 35.29.02

Fête communale :

La fête communale approche. Le dimanche 27 mai, la Municipalité veut organiser une petite exposition de photographies et de cartes postales anciennes de Turny et de ses environs.

Les personnes qui souhaiteraient aider par leurs prêts, peuvent se signaler à la mairie, tél. 35.10.99. D'avance, merci.

Secourisme :

9 inscrits ! Trop peu de monde pour que ces cours puissent être organisés sur notre Commune. C'est regrettable pour ces 9 personnes prêtes à faire l'effort nécessaire. Peut-être l'hiver prochain, seront-elles plus nombreuses. Les cours pourront alors avoir lieu. Nous en reparlerons.

Foyer Rural :

Depuis le 1er janvier 1984, la gestion du Foyer a été confiée à Mme Irène BILLEBAULT. Pour retenir la salle, la visiter, en prendre les clés lors de la location, il faut donc s'adresser à Mme I. BILLEBAULT - 89134 - TURNY tél. 35.07.23.

.../...

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE : SUITE

Bibliothèque :

C'est bien parti. Ouverte tous les quinze jours le jeudi, elle compte déjà 59 inscrits (28 enfants, 31 adultes).

Le renouvellement des livres prêtés par le Bibliobus se fait tous les 3 mois environ. Mais grâce à de généreux donateurs, notre bibliothèque a ses propres livres. C'est ainsi plus de 500 livres qui sont offerts au choix des amateurs de lecture.

Les lecteurs, Mme Mendel, Mme Petit et Mme Corgeron qui assurent les permanences, le Conseil Municipal, remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont donné des livres.

Prochains jours d'ouverture : de 15 à 18 H les jeudis :

- 5 et 19 avril - 3 et 17 mai - 7 et 21 juin - 5 et 19 juillet - 2 et 16 août -

de 11 H à 12 H les samedis :

- 7 avril - 5 mai - 2 juin - 7 juillet - 4 août -

Les Grands-Parents qui seraient heureux de faire part de la naissance de leurs petits-enfants, peuvent le signaler aux membres de la Commission Information ou à la mairie. C'est avec plaisir que nous en informerons les habitants de la commune.

M. Daniel CARON, la Coudre Sormery - tél. 88.09.14, nous prie d'informer les habitants de Turny, qu'il est intéressé par le transport des portions d'affouage. De même que M. Pierre MATHIEU la Coudre Sormery - tél. 88.11.72.

M. Jean-claude MAESO, le Saudurand - Turny - tél. 56.22.95, cherche de la terre de remblai.

L'Association des Paralysés de France, par une lettre adressée à la mairie, remercie chaleureusement les habitants de la commune qui ont participé nombreux à sa dernière collecte de chiffons.

Un nouveau ramassage est prévu pour la fin du mois d'avril. Veuillez avoir la gentillesse de remettre vos paquets à Mme G. GORGERON qui tiendra une permanence à la mairie le 21 Avril.

Une nouvelle collecte aura lieu au mois d'octobre. La date exacte vous sera communiquée ultérieurement.

.../...

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE : SUITE

Nous vous informons que le Président du Tribunal de Grande Instance de Sens, a désigné M. Dany HEDOU comme membre de la Commission Administrative chargé de la révision des listes électorales en remplacement de M. Roger LAVIGNE, décédé.

A la suite du stage effectué dans notre région par des étudiants étrangers, nous avons reçu la lettre suivante de Mme Chantal Gillette, Maître Assistant de Géographie, Secrétaire Générale de l'E.N.S. Fontenay, en remerciement de l'accueil qui leur a été réservé par les agriculteurs de la commune.

"Monsieur le Maire,
Les étudiants et moi-même avons été très heureux de pouvoir vous rencontrer lors de notre stage dans votre région.
Vous avez su mettre l'accent sur les réalités que vous rencontrez, c'est une expérience fort enrichissante pour les étudiants. Je tiens aussi à vous dire l'excellent accueil qu'ont réservé les agriculteurs de votre commune à ces jeunes.
Avec tous mes remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments les meilleurs.

Chantal GILLETTE
Maître Assistant de Géographie,
Secrétaire Générale de l'E.N.S Fontenay."
(Ecole Normale Supérieure)

